Expériences pilotes pour explorer, projeter, agir et innover

Jude Schindelholz, collaborateur scientifique, Office fédéral du logement OFL

Le secteur du logement reste encore attaché à des modes de faire conventionnels en matière de planification, de construction, de conception spatiale et d'habitat. En règle générale, l'offre n'est guère adaptée aux besoins spécifiques de certains ménages, mais vise à couvrir un spectre étendu de demandes. De plus, un grand nombre de défis, notamment sociodémographiques, technologiques et environnementaux, affecteront le monde du logement dans un proche avenir et nécessiteront une adaptation de l'offre à de nouvelles conditions.

Face à cet état de fait, il est nécessaire d'explorer de nouvelles voies, de développer des projets novateurs, d'agir pour résoudre les problèmes existants et répondre aux enjeux futurs. En bref, il est capital d'innover.

Dans le domaine du logement comme dans d'autres, l'innovation ne va toutefois pas de soi. Elle nécessite des ressources, du temps, de l'engagement, une prise de risques. C'est ici qu'intervient l'OFL, conformément aux dispositions prévues dans la Loi sur le logement LOG, qui permet le soutien de projets et de processus revêtant un caractère exemplaire dans le domaine de la construction de logements. Ce soutien vise à stimuler, encourager et favoriser la réalisation d'expériences qui, sans cet appui, n'auraient guère la chance de voir le jour. Ils permettent également d'acquérir des connaissances et de les diffuser pour favoriser leur appropriation par d'autres acteurs.

Sur la base des résultats obtenus ces dernières années, et présentés lors du séminaire des Journées du logement, deux types d'aide à l'innovation sont mises sur pied pour les prochaines années. Premièrement, les «Projets de référence dans le domaine du logement» offrent un cadre ouvert aux acteurs publics, d'utilité publique ou privés qui proposent des processus ou formes de collaboration innovants, que ce soit en matière de politique du logement ou de développement d'une offre de logement. Cet instrument flexible offrira la possibilité de déposer des requêtes en tout temps.

Deuxièmement, l'OFL participera à des programmes fédéraux menés par d'autres offices. Dans le cadre du programme «Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024», l'OFL soutiendra, en collaboration avec les Offices du développement territorial ARE, de l'environnement OFEV et de la santé publique OFSP, une demi-douzaine de projets qui s'attaqueront aux implications du changement démographique pour le territoire, le logement et les conditions de santé de la population. Un appel à projets sera lancé au printemps 2019. L'OFL prendra finalement une part active à la phase 2018-2022 du programme pilote «Adaptation aux changements climatiques» dirigé par l'OFEV, en appuyant des projets dans le domaine de la construction et de l'immobilier.